

INFO

JUILLET 2018

G U E S N









MAIRIE

19 route de Bénodet 29950 GOUESNAC'H

fax.: 02 98 51 70 18 tél.: 02 98 51 74 75 e-mail: mairie.gouesnach@wanadoo.fr site: http://perso.wanadoo.fr/mairie de gouesnach

horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 16h le samedi, de 9h à 12h

LE MOT DU MAIRE

Comme vous le découvrirez dans ce nouveau bulletin, la sécurité routière est mise en avant.

En mairie, nous recevons régulièrement des usagers qui se plaignent de la vitesse excessive de certains et du manque de sens civique d'autres. La particularité de notre commune fait que seules deux routes nous permettent d'y accéder et en toute logique la population active se retrouve sur ces voies à des moments communs. Les aménagements routiers, les chemins piétonniers ne suffiront pas à régler ce problème qui devient critique si l'on ne prend pas conscience que la vie des autres en dépend.

La chance que nous avons d'être en dehors des voies principales de circulation ne doit pas faire oublier que la route se partage et qu'il est nécessaire de respecter les règles élémentaires de prudence.

La **salle multifonctions** est sur les rails. À la rentrée, un sujet intéressera le conseil municipal : le nom à donner à cette salle. C'est compliqué et simple à la fois, nous ferons appel à la population pour le trouver. Son choix peut faire référence à un lieu, à une personne ou tout autre rappel d'un terme, d'un animal qui spécifie l'identité de Gouesnac'h.

La fin de l'année nous verra faire une refonte totale de notre **site internet communal**, pour faire face à la nouvelle réglementation. Il est actuellement désuet même s'il répond aux besoins d'informations, un petit coup de jeune sera le bienvenu.

Je vous souhaite, dans ce beau Pays Fouesnantais, si apprécié par les nouveaux habitants, une fin d'été qui, j'espère, sera aussi ensoleillée qu'actuellement.

Le Maire, Gildas Gicquel

Depuis le début de l'année, **« la route a encore frappé »** sur le territoire national mais aussi dans notre département, sur <u>la Communauté des Communes du Pays Fouesnantais</u> et juste à côté! Le nombre de morts est en augmentation.

Nulle intention d'ouvrir un débat sur les responsabilités de chacun, sur la nouvelle limitation de vitesse qui divise, nulle intention non plus d'être moralisateur ou de porter un jugement, mais simplement poser des questions qui, je l'espère, amèneront à la réflexion chaque utilisateur du domaine public routier.

■ Pourquoi, et au nom de quelle liberté s'autorise t'on le droit d'enfreindre les lois, ce qui équivaut tôt ou tard à engager notre responsabilité face au drame ? Transgresser délibérément une ou des règles élémentaires de prudence peut conduire à ce drame, souvent

parfois bon nombre de personnes.

Pourquoi s'octroie t'on le droit, par son attitude, de mettre dans la souffrance sa famille mais peut-être

lourd de conséquences pour soi et

aussi une, voire plusieurs autres ?

Au nom de quelle règle peut-on arracher une vie ou amener un

valide dans un fauteuil roulant jusqu'à la fin de ses jours ?

- Au nom de quoi, si ce n'est l'irresponsabilité, peut-on porter atteinte à l'intégrité physique d'autrui afin de satisfaire un désir ou plaisir personnel (vitesse, alcool, stupéfiants, etc.) ?
- La vie a t'elle si peu de valeur aux yeux de ceux qui, par leur comportement, y porte volontairement atteinte?

Un fait divers vieux de 30 ans

Réveillon du nouvel an, en région parisienne, un jeune boulanger pâtissier (20 ans) fait la fête avec ses amis <u>mais ne consomme aucune boisson alcoolisée</u>.

Il a du mal à quitter ses copains pour aller prendre son travail. Il se résout à partir à l'ultime seconde.

Dehors il neige, tant pis, il faut qu'il arrive à l'heure, alors il accélère.

3h00 du matin, en rase campagne, il manque un virage, percute le seul véhicule qui arrive en face : trois occupants, trois morts laissant deux veuves dont une enceinte et trois orphelins. Lui n'est que légèrement blessé.

À plusieurs reprises par la suite, j'ai rencontré ce jeune, son erreur le poursuivait comme son ombre, il restait traumatisé, il ne comprenait toujours pas. Il m'a simplement dit: « c'est horrible, atroce à vivre ».

<u>Cela n'arrive pas qu'aux autres</u>, sachez qu'en circulant, quel que soit le mode de locomotion, vous devenez un acteur de la sécurité routière, pensez-y. Nous sommes libres de ne pas commettre l'irréparable, profitons et usons de cette liberté que l'on pourrait aussi nommer « respect d'autrui ».

Patrick MALAVIALE, Adjoint au Maire délégué à la sécurité routière chargé de la communication et de l'information



CAMPAGNE DE RECENSEMENT DE LA POPULATION 2019

- La commune de Gouesnac'h va réaliser le recensement de ses habitants. Cette enquête se déroulera du 17 janvier au 16 février 2019.
- Désormais, chaque personne recensée peut répondre aux questionnaires du recensement par internet. Ce mode de réponse améliore la qualité du service rendu aux habitants et permet de réaliser d'importantes économies de moyens (en 2018, au niveau national, 56% de la population a utilisé ce mode de réponse).

Bien entendu, la réponse sur questionnaire papier restera possible pour les personnes qui ne peuvent pas utiliser l'internet.

LES ENCOMBRANTS

Votre municipalité a mis en place ce service, effectué à titre gracieux par les employés des services techniques, à raison d'une fois par trimestre.

Il est destiné aux personnes qui n'ont pas de moyens de locomotion pour transporter les objets encombrants vers une déchetterie. Seuls les objets à fort volume sont débarrassés.



Vous avez besoin d'un enlèvement, contactez la mairie qui vous fournira tous les renseignements utiles.

LES TRAVAUX DE VOIRIE

Le fauchage des accotements vient d'avoir lieu. Les curages et dérasements se feront à l'automne.



ÉCLAIRAGE PUBLIC ET ENFOUISSEMENT DE RÉSEAU

Trois nouveaux lampadaires vont être implantés avenue des **Sports**, face aux terrains de tennis, Hent Park Vorc'h près du cabinet médical afin de sécuriser ces zones (CCPF). Le remplacement d'un mât a été | Kervilloré et Ven, chemin de |

effectué sur l'avenue de Kerincuff.

Les enfouissements de réseau concernent le **hameau de Kerguéon** avec remplacement des mâts existants, allées de

Ménezgouesnac'h (en partie), Hent ar Moor (parties entrée et sortie de Kervilloré), Landrigou (en partie). L'arrêt de car à hauteur du hameau de Kerguéon reçoit un mât d'éclairage.

TRAVAUX DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Aménagement d'une partie des combles de la mairie (dans un premier temps, mise en place d'un escalier, création de trois bureaux et pose de fenêtres de toit).

Remplacement de seconde porte du garage du bâtiment des services techniques

Travaux effectués pour diminution du taux de radon dans la salle de sieste en école maternelle.

LA SALLE MULTIFONCTIONS

- Les travaux ont démarré en juillet pour la partie clôture de l'école primaire à reprendre et le dévoiement des réseaux à l'emplacement de la construction.
- La cuve gaz qui alimente l'école et le restaurant municipal vient d'être remplacée et déplacée.

Ci-après le calendrier des travaux de construction :

- juillet 2018 : reprise de la clôture de l'école et fouilles pour le dévoiement des réseaux
 - juillet/août : consultation des entreprises
 - septembre : analyse des offres
 - mi-septembre/mi-octobre : préparation du chantier
 - octobre : attribution des marchés
 - mi-novembre : lancement des travaux (pour une durée de 10 mois environ)

LA CHAPELLE DE SAINT CADOU

Au terme de six mois de travaux divers pour sa remise en état, la chapelle de Saint Cadou offre un nouveau visage, le lifting était indispensable, non seulement pour l'œil mais surtout pour la conservation de ce patrimoine.

Ci-après, dans son intégralité, le texte qui nous a été remis par José Coriou, Président de l'association « Les Amis du Vieux Gouesnac'h ».

C'est après l'ouragan d'octobre 1987 que l'association a été créée suite aux nombreux dégâts générés sur la chapelle de Saint Cadou.

Elle s'est donnée pour mission de maintenir, conserver et mettre en valeur notre patrimoine et plus particulièrement le patrimoine religieux. Elle participe et décide, sous l'égide de la mairie, maître

d'œuvre, de l'ouverture des travaux d'entretien de restauration de ces monuments, sous la tutelle des **Bâtiments** de France.

Les travaux effectués pour la chapelle de Saint Cadou dont l'ensemble des éléments est classé par les monuments historiques depuis 1922 sont financés par la Direction Régionale des Affaires Culturelles

pour 50 %, le Conseil Départemental pour 25 %, le solde est pris en charge par l'association « Les Amis du Vieux Gouesnac'h » et la commune.



Depuis 1988, les actions menées par l'association à la chapelle de Saint Cadou ont été les suivantes :

- 1988 : révision du clocher ébranlé après l'ouragan, reconstitution du calvaire éclaté, réfection de la toiture de l'oratoire.
- 1991 : drainage autour de l'édifice, branchement de la chapelle au réseau électrique
- 1992 : restauration du retable du 17ème siècle
- 1993 : pose de grillages de sécurité sur les ouvertures
- 1994 : reprise de maçonneries et enduits intérieurs, blanchiment des parois intérieures,

restauration du tableau de la Sainte Trinité du couronnement du retable.

- 1995 : pose de blocs de pierre autour du terreplein central, aménagement des abords de la fontaine
- 1997 : réfection du sol intérieur
- ullet 1998 : remplacement des anciens bancs de la chapelle.
- 2000-2001 : Restauration de la chaire à prêcher (ambon)
- 2002-2003 : étude et réalisation de l'installation électrique fixe
- 2017-2018 : détail des travaux

Les toits de la chapelle et de l'oratoire

La toiture et le chéneau entre le toit de la sacristie, le toit de la chapelle, où les feuilles et autres branches se sont accumulées depuis de nombreuses années, ont été entièrement nettoyés.

Certaines ardoises ont été remplacées mais deux surprises attendaient : la première, les tuiles faîtières sont toutes à remplacer car elles sont pourries alors qu'il avait été prévu seulement le remplacement d'une partie. La deuxième, une entrée d'eau par la noue sud (jointoiement des parties de toit entre la nef et le transept sud) qui a fait pourrir les voliges et qu'il va falloir changer le plus rapidement. L'oratoire, le démoussage du toit a été fait.

Il restera à réaliser un traitement préventif pour la mousse sur la totalité des toitures.

Le coût de ces travaux, très important, est le suivant :

- ▶ les verrières : 73 438 € H.T.
- > les toits : 25 763 € H.T.

La restauration des 4 verrières ou baies

Pour effectuer ce travail, un échafaudage extérieur et un échafaudage intérieur cloisonné face à chaque baie ont été mis en place.

Les verrières ont été démontées (meneaux et vitraux). La réparation des meneaux (maçonnerie verticale en pierre), certaines pièces ont été refaites et d'autres remplacées. Les vitraux ont été entièrement remplacés et refaits comme ceux d'origine (vitraux à bornes) et légèrement grisés. Des protections grillagées ont été posées devant chaque baie.

Le financement est assuré par :

- la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) pour 50 %
- ➤ le **Conseil Départemental** pour 25 %
- l'association «Les Amis du Vieux Gouesnac'h» et la commune pour 25 %

Nous avons reçu ce patrimoine de nos parents et grands-parents qui l'ont entretenu et conservé afin de nous le transmettre. Il est donc logique que celui-ci soit transmis dans le meilleur état à nos générations suivantes afin qu'elles poursuivent cette mission.

Nous sommes tous concernés par cette action, c'est pourquoi nous faisons appel à votre aide et vous remercions par avance pour votre générosité.

RAPPEL: Les dons, quels que soient leur nature et leur montant, vous font bénéficier d'une réduction d'impôts maximale, égale à 66 % du total de leur montant versé dans l'année, dans la limite de 20 % de vos revenus imposables. L'association **«Les Amis du Vieux Gouesnac'h»** est habilitée pour vous fournir un **reçu fiscal** pour la déduction de vos dons.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE, abaissement de la vitesse

C'est chose faite, depuis le 1^{er} juillet dernier sur toutes les routes à double sens, sans chaussée séparée, et hors limitation ponctuelle : la vitesse est désormais abaissée à 80 kms/h.

■ Concrètement, sur notre commune, rien ne changera pour les voies déjà limitées à 30, 50 ou 70 kms/h. Sur les autres voies vous ne verrez aucun panneau 80 mais cette vitesse devra être respectée.





■ En mai/juin 2016, l'implantation d'un radar pédagogique, route de Kérider, nous a permis de constater qu'environ 5 500 véhicules ont emprunté cette artère sur deux semaines, soit une moyenne de 400 véhicules/jour environ. La configuration de la voie (sinuosité,

étroitesse et visibilité réduite) nous amène, pour la sécurité de tous, à **en limiter sa vitesse à 70 kms/h.** La zone limitée à 50 kms/h débutera dès le début de la voie côté route de Bénodet. Dans l'autre sens, elle se terminera au même point.

CRÉATION D'UN ARRÊT DE CAR SÉCURISÉ, Kervern - route de Quimper

Ce dossier transmis au **conseil départemental** et au **conseil régional** vient d'être accepté.

Les travaux d'un coût de **36 913.44 euros TTC**. sont en partie subventionnés par ces deux organismes.

La **CCPF** fournit l'abri bus en verre. Les travaux effectués par la **société Colas** ont eu lieu en juillet pour une mise en service officielle à la rentrée scolaire prochaine.



ENTRÉE D'AGGLOMÉRATION, route de Quimper

Ce lieu a été **totalement nettoyé et engazonné**. Deux tables de pique nique seront prochainement installées (dont une pour les personnes à mobilité réduite), offrant ainsi un superbe point d'accueil et de repos.

REPOSONS-NOUS,

route de Pors Guen

Un banc avait été installé dans l'anse de Pors Guen mais le sol se dérobait, rendant son utilisation difficile pour les personnes âgées. Les employés des services techniques ont pallié cela en créant une sorte de « quai ».



Sur la même voie, à proximité du **chemin de Pors Garo**, un second banc a trouvé place et, d'après les échos reçus, est d'une grande utilité pour « souffler un peu ».



Les chemins à découvrir ou à redécouvrir

Un chemin vient d'être nettoyé par une association de réinsertion (Objectif Emploi Solidarité) et les curages de fossés ont été faits par la CCPF pour assécher certaines zones.



Il peut être emprunté vis à vis du n°15 de la route de Prat ar Guip ou de la départementale, route de Quimper, en sortie de bourg, entre l'aire de repos et la route de Pors Meillou.



Un autre, totalement nettoyé également par O.E.S., permet des balades en sous bois entre la ferme de **Roboliou** (à gauche, juste avant les bâtiments de la ferme) et l'extrémité de **Hent Meneyer**. L'écoulement d'un ruisseau amène un agrément supplémentaire!

ASSOCIATION OBJECTIF EMPLOI SOLIDARITÉ (O.E.S)





Cette association de Quimper est une structure d'insertion professionnelle qui s'adresse aux particuliers, aux entreprises et aux collectivités.

Elle intervient dans la maison, le jardin, la manutention, les petits travaux, etc.

Elle est composée de deux d'insertion, dispositifs l'association intermédiaire et les chantiers d'insertion. Cette structure s'adresse à tous les demandeurs d'emplois. accompagne ses salariés dans la construction de leur parcours professionnel et vise l'emploi durable ou la formation qualifiante.

Les équipes intervenantes proposent un travail de qualité, sous la houlette de Monsieur Hervé Boulc'h demeurant sur la commune et sous la responsabilité de Madame Anne-Marie Morel, directrice de l'association.

Nous avons eu recours à plusieurs interventions dont chacune s'est soldée par un constat très satisfaisant.

Pour tous renseignements, contactez le **02 98 53 17 33** ou adressez un mail à **accueil@oes29.fr**».

ANSE DE PORS GUEN



À l'extrémité de la **route de Pors Guen**, à la limite du domaine maritime, une signalétique sera mise en place. Elle indiquera le **domaine maritime**, **l'interdiction d'y stationner et d'allumer des feux.**

Toute personne en infraction sera susceptible d'être verbalisée.

CIMETIÈRE

Deux zones recevant chacune trois bacs se trouvent dans le cimetière.





ATTENTION: bien respecter les consignes pour déposer vos déchets, **chaque bac a une destination**.

Pour vous, cela vous prendra quelques secondes.

Pour l'agent communal, obligé à trier, cela lui demandera des dizaines de minutes.

 Nous vous rappelons qu'il faut toujours tenir la porte d'accès fermée (même pendant votre visite) pour éviter les souillures causées par les animaux

Merci pour votre compréhension.

ESSAIM D'ABEILLES



Vous découvrez un essaim d'abeilles, surtout ne le détruisez pas.

Face à la diminution constante du nombre d'abeilles, les apiculteurs sont à la recherche de nouveaux sujets. Ils se déplacent gracieusement pour les récupérer.

Prévenez votre mairie qui fera le nécessaire.



ENTRETIEN DES BORDURES DE PROPRIÉTÉS

Remerciements à toutes celles et tous ceux qui apportent un sérieux coup de main en « nettoyant devant leur porte »

Désherber sur l'ensemble de la voirie sans utilisation de produits phytosanitaires est devenu une tâche difficile pour les employés des espaces verts, c'est pour cela que votre coup de main est très apprécié.

Faites vous l'écho auprès de nos concitoyens pour étendre la participation.

DOYENNE DE LA COMMUNE

Le 03 mai dernier, Gildas Gicquel, Maire et Nicole Guillou, Adjointe au Maire, se sont rendus au domicile de Madame Madeleine Lecointe, et à l'occasion de ses 101 ans, lui ont remis le bouquet du conseil municipal, en présence de quelques membres de sa famille. Les élus ont pu constater que la mémoire de la centenaire n'était pas prise en défaut et qu'elle savait très bien rétablir des vérités.

SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE EN MER (SNSM)

Le 5 mai dernier à la cale Saint Thomas de Bénodet, des personnalités et les sauveteurs de la SNSM baptisaient officiellement la nouvelle vedette « Da Viken » en remplacement de la vétuste « Lapous

Moor II », vieille de 25 ans.

Cette cérémonie a été suivie d'une bénédiction en mer au large de la **pointe de Sainte Marine**.

Les sauveteurs bénévoles ont désormais une nouvelle embarcation, avec des technologies de pointe, pour laquelle la commune de Gouesnac'h, les associations de plaisanciers et la Yole ont participé financièrement à l'acquisition.





Nous les félicitons pour leur totale implication, parfois dans des conditions périlleuses et au risque de leur vie, leur seul but étant de secourir. **Un chaleureux merci.**

DEVOIR DE MÉMOIRE



Le 04 mai dernier, André Le Nours, ancien militaire, conseiller municipal et correspondant défense, et Daniel Guyon, responsable du pôle jeunesse, ont proposé une matinée de sensibilisation au devoir de mémoire, dans la salle du conseil municipal, aux préadolescents de l'Accueil de Loisirs.

Cette rencontre s'inscrit dans une démarche plus large autour de l'Engagement, en collaboration avec le Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) de Quimper. Une dizaine de jeunes y a participé, les échanges sont allés bon train autour de l'exposition de souvenirs et la projection de diapositives retraçant le parcours d'un engagé volontaire.

Rendez-vous donnés du 23 au 27 juillet pour les visites : du Musée de la Marine, de la frégate Fremm Aquitaine, le mémorial national des Marins de la Pointe Saint-Mathieu et le musée mémoires 39-45, lors de leur séjour à Plougonvelin.

THÉÂTRE

Aux dires des acteurs, les conditions climatiques étaient idéales pour ce spectacle en plein air.

En cette soirée du **8 juin**, l'esplanade de la mairie recevait la troupe de théâtre « Forget Me Not ». Les deux pièces jouées « On purge bébé » et « Mais n'te promène donc pas toute nue » de Georges Feydeau ont enchanté les **110** personnes présentes.

À l'issue de leur prestation, les acteurs ont apprécié les applaudissements nourris du public et ont du se représenter à quatre reprises.

En fin de soirée, le **verre de l'amitié** a été servi aux spectateurs et une copieuse collation offerte à la troupe.



Le public enthousiaste s'est réjoui de cette initiative

LA YOLE DE GOUESNAC'H



Une **« petite soeur »** à la yole emblématique de Gouesnac'h a trouvé place sur l'espace enherbé, face à la pharmacie, route de Bénodet. Elle a été

restaurée par les membres de l'association.

Baptisée par **Armel Le Cléac'h**, elle se nomme « **le Chacal** » en référence à son parrain.

LA CHASSE À L'ŒUF



Le temps plus que maussade et froid aurait pu être un frein à la participation pour cette manifestation mais il n'en a rien été puisqu'une centaine d'enfants est venue ramasser les œufs dans l'enceinte du stade de Kerincuff.

Cette année, l'organisation était gérée par l'Espace Jeunesse et les deux écoles.

Une originalité avait été demandée, à savoir, d'apporter des œufs décorés. Un jury a délibéré afin de désigner le vainqueur. Une tombola pour les enfants rendait son verdict en désignant **Éléobane Kervinio** comme gagnante d'un très gros œuf en chocolat!



Nous tenons à remercier les bénévoles présents mais aussi l'ensemble de ceux qui ont œuvré jusqu'à l'année passée pour organiser ce moment en faveur des enfants à l'occasion des fêtes de Pâques.

LA VICTORIEUSE

Le 27 mai à 10h30, Monsieur le Maire donnait le départ de cette troisième édition, par un très beau temps.

■ Trois cents coureurs se sont élancés et moins d'une heure plus tard le premier franchissait la ligne d'arrivée après avoir parcouru 13,9 kms sur un superbe circuit selon les dires de tous.

Les arrivées se sont échelonnées sur de très longues minutes, mais les moins rapides étaient fiers d'être arrivés au bout, de ne rien avoir lâché même si parfois c'était dur, très dur, peu importe le chrono!





- Après le départ officiel de la course, se sont une centaine de personnes qui sont parties pour la rando, là il n'était pas question de s'affoler devant les secondes qui s'écoulaient mais plutôt d'admirer tout ce que l'on découvrait sur son passage.
- Avant ces deux départs, il y a eu tous ceux des courses enfants. Ces moments sont vraiment magiques. Sur la ligne de départ, ils sont tout sourire mais après le « top départ », au bout de quelques dizaines voire centaines de mètres, les grimaces déforment les visages de ces chérubins mais il faut continuer, un papa, une mamie, un tonton, etc. encourage et encourage encore.



Ouf!

La ligne d'arrivée est enfin passée, les vainqueurs sont heureux, les autres un peu moins mais les sourires reviennent très vite.

Maintenant, casse-croûte et jus de fruit, c'est la pause!

ENFIN!



ERRATUM - Clin d'oeil aux sportifs gouesnachais

Nos deux concitoyens **Christopher et Joël Christien** n'ont pas couru le marathon de Berlin en Allemagne comme cela a été écrit par erreur mais celui de **Dublin en Irlande**. Cela ne change rien à leurs performances, la distance quant à elle est toujours la même : 42,195 kms.

RENCONTRE INSOLITE I

Dimanche 27 mai, 12h30, un temps lumineux, ensoleillé survole notre secteur, la Victorieuse vient de boucler sa 3ème édition, les coupes et lots ont été remis.

Sur l'esplanade de la mairie, **Dahouët** attire l'œil. C'est un âne, il est magnifique au bout de sa longe, son coach est tout proche, se ravitaillant assis sur un muret.



Ce couple insolite en ce lieu intrigue, je m'en approche et partage un moment avec **Patrick**. La soixantaine avancée, il est originaire de **Pléneuf-Val-André** (Côtes d'Armor), lieu-dit « Dahouët », endroit où est né l'animal voilà cinq ans, d'où son nom.

Patrick est un amoureux de balade « en couple », il aime prendre le temps de vivre, admirer le paysage et converser lorsque l'opportunité lui en est offerte. Il a le verbe facile.

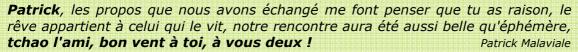
Il a quitté **Brest** voilà maintenant quelques jours. Par

le sentier côtier, il se dirige vers Lorient. Alors pourquoi se retrouve t'il à Gouesnac'h ? Non, il ne s'est pas égaré, il est simplement venu rendre visite à un couple d'amis dans le secteur de Pors Keraign.

Patrick n'en est pas à son coup d'essai, puisqu'il y a deux ans il a relié Saint-Brieuc et Brest. L'année passée, il a sillonné les montagnes du nord du Portugal.

Chaque fois la balade, avec parfois ses souffrances, dure un bon mois.

Dans un monde qui va de plus en plus vite, il est sans doute bon, agréable, réconfortant, enrichissant, revigorant de prendre son temps, d'admirer, de humer, de parler mais de souffrir aussi, parfois.





LES VIEUX CARBUS

L'association des Vieux Carbus (véhicules anciens) avait inclus, sur son circuit en Pays Fouesnantais, une halte sur notre commune le samedi 9 juin vers 16h00.

■ Finalement les premiers pointaient le bout du nez dès 15h00 ! Il a fallu attendre pour le café – galettes offert par la municipalité.

L'avenue des Sports avait été neutralisée pour l'occasion. Malgré un stationnement en épis de chaque côté de la voie, l'espace en herbe devant la longère de Kerincuff a été pris d'assaut pour y « loger » les véhicules les plus encombrants.

■ Au total, ils étaient environ cent vingt dont quelques motocyclettes et un vélosolex de la première époque! Tous plus rutilants les uns que les autres.

Les nombreux spectateurs étaient émerveillés par ces véhicules, les **deux cents personnes** faisant partie de la procession l'étaient par le site, mis en valeur par un temps printanier.



LA FERME DE TOBIE

Le dimanche 10 juin, une journée Portes Ouvertes se tenait sur le site, à l'ancienne ferme de Kérautret à Saint Cadou.

Le public a pu voir les vestiges de la bâtisse et de ses dépendances, le terrain ayant été totalement dégagé.



• Le but était surtout de faire connaître les objectifs de cette association qui sont en direction de l'enfant handicapé et de sa famille •

Les responsables présents s'y sont attachés.

LES FESTIVITÉS À VENIR

SEPTEMBRE

Pardon de Saint Cadou

chapelle de Saint Cadou
APEL École Notre Dame des Victoires
dimanche 2 septembre

Forum des associations

restaurant municipal InterAssociations samedi 8 septembre

Troc et Puces

restaurant municipal
APE Groupe Scolaire de l'Odet
dimanche 30 septembre

OCTOBRE

Repas des Aînés

restaurant municipal C.C.A.S. dimanche 7 octobre

Assemblée Générale de la FNACA

restaurant municipal samedi 13 octobre

Don du sang

restaurant municipal Établissement Français du Sang mercredi 24 octobre

Tartiloween

restaurant municipal
Animation Jeunesse
mercredi 31 octobre

NOVEMBRE

Cérémonie commémorative

Anciens Combattants
dimanche 11 novembre

Repas des membres de la Yole de Gouesnac'h

restaurant municipal dimanche 11 novembre

Assemblée Générale des Amis des Jardins

restaurant municipal samedi 17 novembre

Réunion des associations

restaurant municipal vendredi 23 novembre

La Rando de Gouesnac'h

APEL École Notre Dame des Victoires dimanche 25 novembre

Réunion de préparation du Téléthon

restaurant municipal vendredi 30 novembre

DÉCEMBRE

Troc et Puces

restaurant municipal
APEL École Notre Dame des Victoires
dimanche 2 décembre

Téléthon
restaurant municipal
samedi 8 décembre

Goûter de Noël des enfants

restaurant municipal Football Club de l'Odet samedi 15 décembre

Don du sang

restaurant municipal Établissement Français du Sang **jeudi 27 décembre**

LA TIQUE ET LA MALADIE DE LYME

Nicole Guillou et moi-même, avons reçu dernièrement une jeune maman de la commune, sa fille ayant été piquée par une tique, il y a deux ans environ.

Son récit était bouleversant quant aux conséquences qu'a eu la piqûre sur cette, maintenant, adolescente. Depuis, c'est un combat permanent pour retrouver une autonomie qui n'est pas encore là même si chaque jour apporte un nouvel espoir.

Le but de cet entretien était de nous informer et par la même occasion nous mettre en garde.

Une conférence animée par un professeur est en cours de programmation et sera dispensée dans notre secteur. Des dépliants ont été également distribués par l'intermédiaire des écoles.

Nous insérons dans cet article le «courrier- conseil» remis par cette maman, à l'intention de tous.



PRÉVENTION DE LA MALADIE DE LYME

Une jeune Gouesnachaise est restée de longs mois dans l'errance médicale avec des symptômes importants et très invalidants : douleurs musculaires, articulaires, photosensibilité, douleurs dentaires, acouphènes, palpitations, difficulté de concentration, maux de tête, paresthésie, paralysie faciale, fatigue anormale... Le diagnostic est tombé :

Maladie de Lyme et ses coinfections.

La commune de Gouesnac'h avec ses bois et forêts est propice aux balades avec les enfants, où les tiques vivent et se propagent. Les animaux et humains sont leurs proies.

La maladie de Lyme est essentiellement transmise par la tique, il s'agit d'une maladie infectieuse. La tique peut transmettre plusieurs co-infections: Bartonella, Babesia, Mycoplasme Pneumonie, Anaplasma, Tularémie...

Les associations sont présentes aux côtés des malades pour leur apporter soutien et aide dans les démarches et faire de la prévention.

Ne laissez pas une petite bête gâcher votre bonheur.





Voici les gestes de prévention :



COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

Au delà de la victoire et de la frénésie qu'elle a suscité, qu'il est agréable de voir la joie de tous ces footballeurs en herbe.

Toutes les contrées ont été réveillées, chaque enfant s'identifie à tel ou tel joueur avec comme espoir secret ou affiché, d'un jour faire partie de cette grande équipe.

Merci à nos champions d'offrir la magie du rêve, de faire oublier les souffrances du quotidien et de rassembler sans distinction aucune. C'est sans doute là, la plus belle des victoires.

BRAVO aussi à tous nos champions!

en équipe ou en individuel, tous sports confondus qui sont une référence pour nos jeunes.



INFORMATION ET SOUTIEN AU BUDGET FAMILIAL

Multiplication des crédits à la consommation, ressources irrégulières ou précaires, difficultés à payer son logement, accidents de la vie, projet impactant votre budget... les raisons sont nombreuses pour solliciter un jour un conseil sur la gestion de son budget.

L'Udaf du Finistère (Union Départementale des Associations Familiales) a ouvert un service d'Information et de Soutien au Budget Familial pour répondre à ce besoin : des professionnels peuvent vous accompagner, selon vos besoins et vos demandes, ponctuellement ou sur plusieurs mois. Elles interviennent auprès de vous, dans la plus stricte confidentialité et en toute neutralité, lors de permanences ou à domicile. Elles peuvent également animer des modules collectifs sur des thèmes relatifs à la gestion du budget et à la consommation.

Pour toute information complémentaire ou prendre un rendez-vous, un numéro de téléphone et une adresse mail sont dédiés à ce service : **02.98.33.34.36** ou **isbf@udaf29.fr**

EMMINONNEMENT

Si vous êtes tentés de jeter mégots, déjections canines ou autres déchets sur la chaussée ou pire dans une bouche de captage des eaux de pluie ou de ruissellement, il faut savoir que ces ordures vont généreusement se répandre dans la mer.

Le réseau pluvial transporte tout à la mer, « la grande bleue » commence vraiment là, dans nos rues, sous toutes les bouches de captage

Les caniveaux ne sont pas la solution appropriée pour se débarrasser des déchets.





Ce que l'on jette va directement à la mer, préservons notre bien le plus précieux : L'EAU

Directeur de la publication : Gildas Gicquel, Maire

Responsable de la rédaction : Patrick Malaviale, Adjoint à la communication et à l'information municipale

Rédaction : William Calvez, Jean-Paul Christien, Sandrine Février, Nicole Guillou, André Le Nours, Aurore Queffélec

Mise en page : Isabelle Le Pétillon

Commission de relecture : le personnel du secrétariat de la mairie

Photos: différentes sources locales

Impression: Imprimerie du Commerce de Quimper